



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Création d'un fonds d'amorçage dédié aux éco-industries et aux éco-énergies Demeter 3 Amorçage

Paris, le 20 septembre – Demeter Partners annonce la création du FCPR Demeter 3 Amorçage, levé avec le soutien du Fonds National d'Amorçage (FNA), géré par CDC Entreprises dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA), le Fonds Européen d'Investissement, au travers du Programme-cadre de l'Union Européenne pour la compétitivité et l'innovation (CIP), associés à Suez Environnement-Blue Orange, Air Liquide et l'IFP Energies Nouvelles. Ce Fonds d'amorçage est dédié à l'investissement dans des entreprises développant des technologies innovantes dans les secteurs des éco-industries et des éco-énergies.

Le FCPR (Fonds Commun de Placement à Risque) Demeter 3 Amorçage, doté de 43 millions d'euros lors de son premier closing, a été levé avec le soutien d'investisseurs publics soucieux d'accompagner l'innovation technologique et de promouvoir les transferts de technologie en Europe : CDC Entreprises au titre du Fonds National d'Amorçage (15 M€) et le Fonds Européen d'Investissement, au travers du Programme-cadre pour la compétitivité et l'Innovation.

Il bénéficie également de l'investissement de groupes industriels actifs dans les Cleantech - Suez Environnement-Blue Orange et Air Liquide – qui rejoignent IFP Energies Nouvelles, sponsor historique des fonds de Demeter Partners, dans le cadre de leur stratégie d'innovation ouverte (« open innovation ») et de collaboration avec des start-ups.

Demeter3 Amorçage investira dans de très jeunes sociétés européennes (principalement françaises, allemandes et espagnoles) des secteurs éco-industries (traitement de l'eau, de l'air, des déchets, chimie verte...) et des éco-énergies (intégration des énergies renouvelables, bâtiments basse consommation, efficacité énergétique...). Ces entreprises devront disposer de barrières technologiques fortes, et mettre en œuvre des collaborations avec des centres de recherche publics ou privés et à un stade de pré-commercialisation.

Demeter 3 Amorçage vient en complément des deux premiers fonds gérés par Demeter Partners : le FCPR Demeter (105 M€) et le FCPR Demeter 2 (203 M€), positionnés majoritairement sur des opérations de capital-développement et à 25% sur des opérations de capital-risque. Ce nouveau fonds d'amorçage permet ainsi à Demeter Partners de renforcer son leadership sur tous les stades d'investissement.

Le Fonds Demeter 3 Amorçage s'appuiera sur les compétences d'une équipe d'investisseurs spécialistes des Cleantech et de l'amorçage dirigée par Grégoire Aladjidi. Elle bénéficiera de la taille et de l'expérience de Demeter Partners qui dispose d'un excellent track record sur les investissements réalisés.

Demeter Partners, la plus importante société de gestion de capital investissement dédiée aux investissements « verts » en Europe, gère trois fonds de capital investissement totalisant 350 M€, dédiés à des PME des secteurs des éco-industries et des éco-énergies situées principalement en France, en Allemagne et en Espagne. Elle accompagne, depuis sa création en 2005, les sociétés dans lesquelles elle investit à chaque étape de leur évolution, de la prise de participation à la cession, afin de contribuer à optimiser la gestion des risques et des opportunités, d'améliorer leur compétitivité et leur valorisation financière. Demeter Partners a obtenu le prix « Cleantech Investor of the Year » aux Investor Allstars Awards 2011 et a été sélectionnée à nouveau aux Investor Allstars Awards 2012 dans la catégorie « Cleantech Fund of the Year ».

Le Fonds National d'Amorçage (FNA) est aujourd'hui doté de 600 millions d'euros dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir et géré par CDC Entreprises. Le FNA ne finance pas directement des entreprises. Il investira dans 20 à 30 fonds d'amorçage à terme, animés par des équipes de gestion professionnelles, qui réalisent eux-mêmes des investissements dans de jeunes entreprises innovantes en phases d'amorçage et de démarrage.

Ce régime d'intervention publique en capital investissement auprès des jeunes entreprises innovantes a été validé par la Commission Européenne le 20 avril 2011, tout comme l'augmentation de 200 M€ de l'enveloppe du FNA établie initialement à 400 M€ (avis favorable de la CE en date du 26 avril 2012). Les fonds, souscrits par le FNA, visent notamment les entreprises des secteurs technologiques définis par la stratégie nationale pour la recherche et l'innovation : la santé, l'alimentation et les biotechnologies, les technologies de l'information et de la communication, les nanotechnologies et les écotechnologies.

CDC Entreprises, société de gestion agréée par l'AMF, est filiale à 100 % de la Caisse des Dépôts. Elle est en charge de la gestion du programme public de financement en fonds propres des PME de croissance, France Investissement, et des missions d'intérêt général du groupe Caisse des Dépôts dans le domaine du capital investissement pour les PME. A ce titre, CDC Entreprises gère les investissements de la Caisse des Dépôts et du Fonds Stratégique d'Investissement qui est son premier souscripteur. Elle se voit également confier des capitaux par des partenaires publics ou privés, financiers et industriels. CDC Entreprises gère ainsi pour le compte de l'Etat, le Fonds National d'Amorçage et le volet PME du Fonds national pour la Société Numérique, dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir.

CDC Entreprises intervient, directement et indirectement, dans des entreprises, de l'amorçage technologique aux petites transmissions, au niveau national et régional. Elle a pour mission de favoriser l'émergence de PME et d'ETI de croissance en renforçant leurs fonds propres et en accompagnant leur développement. CDC Entreprises intervient aux conditions de marché, en recherchant des niveaux d'efficacité, de liquidité et de rentabilité qui lui permettent d'exercer un effet d'entraînement auprès des investisseurs privés. Elle a adopté une démarche d'investisseur responsable de long terme.

CDC Entreprises compte actuellement 3 000 entreprises en portefeuille par l'intermédiaire des 257 fonds qu'elle gère ou qu'elle finance, parmi lesquels près de 90 fonds régionaux.

www.cdcentreprises.fr

Le Fonds européen d'investissement,

Créé en 1994 le Fonds européen d'investissement (FEI) est l'institution de l'Union européenne spécialisée dans le financement à risque des PME. Il opère principalement en qualité de fonds de fonds sur le marché du capital risque et élabore et développe des instruments de garanties et de microfinance qui ciblent tout particulièrement ce segment du marché. Le FEI agit indirectement d'une part en participant notamment au capital de fonds de capital risque qui investissent dans des PME innovantes et d'autre part, en apportant des ressources additionnelles à des banques et des institutions financières afin qu'elles s'engagent davantage pour les PME. Avec un montant investi de 6 milliards d'euros à fin 2011, dans plus de 390 fonds, le FEI est un acteur important du marché européen du capital risque.

Par son action, le FEI contribue également aux objectifs de l'Union européenne en termes de soutien à l'innovation, la recherche, le développement régional, l'entrepreneuriat, et l'emploi. www.eif.org



L'investissement du FEI est financé par l'Union européenne à travers « le programme-cadre pour la compétitivité et l'innovation » (CIP). ***CIP est un programme dont les instruments financiers en faveur des PME s'élèvent à 1,1 milliard d'EUR gérés par le FEI et répartis entre capital-risque et garanties. Il couvre la période 2007 - 2013. Les objectifs du CIP sont de générer de la croissance économique et créer des emplois, ainsi que de stimuler la productivité, la compétitivité et l'innovation dans l'UE, en optimisant l'utilisation des fonds de l'Union européenne pour soutenir l'accès des PME aux financements.***



IFP Energies nouvelles est un organisme public de recherche, d'innovation et de formation intervenant dans les domaines de l'énergie, du transport et de l'environnement. Sa mission est d'apporter aux acteurs publics et à l'industrie des technologies performantes, économiques, propres et durables pour relever les défis sociétaux liés au changement climatique, à la diversification énergétique et à la gestion des ressources en eau. Son expertise est internationalement reconnue.

www.ifpen.fr

Blue Orange est le fonds d'investissement corporate de SUEZ ENVIRONNEMENT pour les nouvelles technologies de l'eau et des déchets. Blue Orange intervient en investisseur et partenaire industriel : sur la base d'une participation au capital, notre équipe accompagne le développement commercial et industriel de jeunes entreprises porteuses de technologies innovantes.

Dotée de 50 millions d'euros sur 10 ans Blue Orange intervient aux étapes de démarrage, 1ère croissance et de développement.

Deux atouts font de Blue Orange un partenaire décisif pour les entrepreneurs et les co-investisseurs : Le réseau international de chercheurs et scientifiques à la pointe des techniques de l'eau et des déchets de SUEZ ENVIRONNEMENT, et l'exposition commerciale et industrielle qu'offrent les activités du groupe dans la plupart des régions du monde. Blue Orange s'appuie également sur les programmes de R&D du Groupe (74 millions d'euros consacrés en 2011).

Air Liquide est leader mondial des gaz pour l'industrie, la santé et l'environnement, présent dans 80 pays avec 46 200 collaborateurs. Oxygène, azote, hydrogène, gaz rares sont au cœur du métier d'Air Liquide, depuis sa création en 1902. A partir de ces molécules, Air Liquide réinvente sans cesse son métier pour anticiper les défis de ses marchés présents et futurs. Le Groupe innove au service du progrès, tout en s'attachant à allier croissance dynamique et régularité de ses performances.

Technologies innovantes pour limiter les émissions polluantes, réduire la consommation énergétique de l'industrie, valoriser les ressources naturelles, ou développer les énergies de demain, comme l'hydrogène, les biocarburants ou l'énergie photovoltaïque... Oxygène pour les hôpitaux, santé à domicile, contribution à la lutte contre les maladies nosocomiales... Air Liquide combine ses nombreux produits à différentes technologies pour développer des applications et services à forte valeur ajoutée, pour ses clients et la société.

Partenaire dans la durée, le Groupe s'appuie sur l'engagement de ses collaborateurs, la confiance de ses clients et le soutien de ses actionnaires, pour élaborer une vision long terme de sa stratégie de croissance compétitive. La diversité de ses équipes, de ses métiers, de ses marchés et de ses géographies assure la solidité et la pérennité de son développement, et renforce sa capacité à conquérir en permanence de nouveaux territoires pour repousser ses propres limites et construire son futur.

Air Liquide explore tout ce que l'air peut offrir de mieux pour préserver la vie, et s'inscrit dans une démarche de Responsabilité et de développement durable. En 2011, son chiffre d'affaires s'est élevé à 14,5 milliards d'euros dont plus de 80 % hors de France. Air Liquide est coté à la Bourse d'Euronext Paris (compartiment A) et membre des indices CAC 40 et Dow Jones Euro Stoxx 50.

www.airliquide.com

Contacts presse :

Demeter Partners : Olivier Dupont - +331 43 12 53 33 - olivier.dupont@demeter-partners.com -

Marta Grech - +33 1 43 12 53 41 – marta.grech@demeter-partners.com

CDC Entreprises : Nathalie Police - + 331 58 50 73 02 – nathalie.police@cdcentreprises.fr

Groupe Caisse des Dépôts : Alexis Nugues : alexis.nugues@caissedesdepots.fr - +331 58 50 31 93

FEI : Joelle Harvey : j.harvey@eif.org

Suez Environnement : Laurent Gerbet - +33 1 58 81 22 16 - Laurent.GERBET@suez-env.com

IFP Energies nouvelles : Anne-Laure de Marignan – + 33 1 47 52 62 07 – anne-laure.de-marignan@ifpen.fr

Air Liquide : Dominique Lecocq – dominique.lecocq@airliquide.com + 33 6 25 84 58 92
